

Donnez votre avis sur le projet de Cherves-Châtelars et Lésignac-Durand !

Vos questions et vos remarques nous importent.

Vous pouvez nous les remettre via les mairies de Cherves-Châtelars et Lésignac-Durand ou nous les transmettre par courrier.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél, mail :

Vos remarques et/ou questions:

Exposition en mairie, venez nombreux !

Afin de pouvoir vous présenter en détail le projet, nous vous invitons aux expositions qui se dérouleront les **20 et 23 Juin 2018**

Deux permanences seront tenues :

En mairie de Lésignac-Durand le mercredi
20 juin de 14 heures à 17 heures,
En mairie de Cherves-Châtelars le samedi
23 juin de 9 heures à 12 heures.

11 500 foyers alimentés (hors chauffage) sans émission polluante

11 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année, équivalent au rejet d'environ 10 000 voitures

Création d'emplois pour leur construction et leur maintenance

190 000 Euros par an de retombées fiscales pour les collectivités



Centre régional de Limoges
Aéroport de Limoges - Bellegarde
87 100 LIMOGES

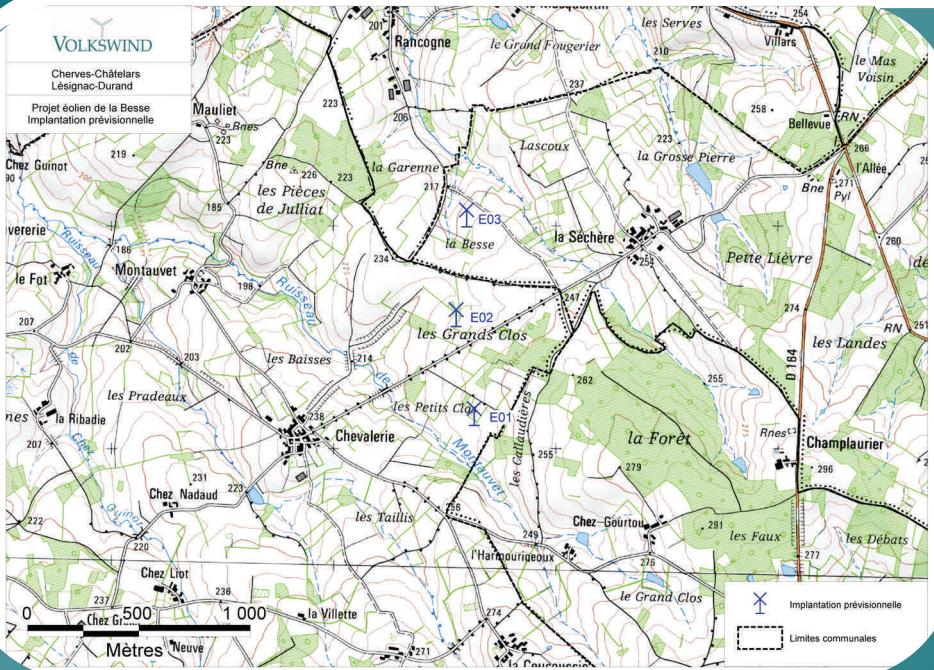
Téléphone : 05 55 48 38 97
Télécopie : 05 55 08 24 41
limoges@volkswind.com
www.volkswind.fr



Profitez de l'énergie de l'avenir



Excellence environnementale
et énergie locale



L'Energie éolienne est une énergie totalement propre, démantelable et sûre. Cette énergie participe à la diversification du mix énergétique de la France. Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire.

Le projet éolien de la Bresse répond à une volonté politique forte puisque l'objectif de la région Nouvelle-Aquitaine est d'installer 3000 MW d'éoliennes d'ici 2020. A l'heure actuelle, 896 MW ont été réalisés.

Les bénéfices aux habitants et aux collectivités sont durables et non délocalisables.

Les recettes fiscales pour les collectivités sont estimées à environ 15 000€/MW/an.

Les travaux de construction sont réalisés par des entreprises locales ou régionales (aménagement du site, travaux de génie civil, connexion au réseau électrique).

Choix de la zone d'implantation

La zone choisie pour l'implantation des éoliennes se situe à plus de 600 m des habitations. Elle est également éloignée des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques.

Etudes de faisabilités

Les études écologiques, paysagères et acoustiques ont permis de conclure à la faisabilité d'un projet éolien sur la zone.

Ces études nous permettent également d'élaborer un parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les contraintes locales et en garantissant la tranquillité des habitants.

Conception

Pour exploiter au mieux la ressource locale en vent, le parc se composera de 3 éoliennes d'une hauteur envisagée de 200 m et de puissance unitaire de 4,2MW, soit d'une puissance totale de 12,6 MW.

Production

Chaque éolienne produira en moyenne plus de 12,2 millions de kWh par an.

Au total, les 3 éoliennes produiront 36,6 millions de kWh par an, ce qui correspond à la consommation domestique d'environ 11 500 foyers (hors chauffage).

Phases de développement d'un projet éolien

